



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E171040

VALABLE JUSQU'AU 16/11/2023

ÉDITÉ LE 14/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/06/2017

Forme juridique : SASU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 830 209 995 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2148465-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H27633S1244000/001 565786/11

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H27633S1244000/001 565786/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : SO'PRO BATIMENT

Sigle : SO'PRO BATIMENT

1 AVENUE DE L'EUROPE
TOUR EUROPA CENTRE COMMERCIAL BELLE EPINE
94320 THIAIS

Téléphone : 06 23 01 39 15

Fax :

Portable : 06 23 01 39 15

Site Internet :

E-mail : contact@soprobatiment.fr

Responsabilité légale :

SOUIDI OUALID PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	15/10/2019
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/10/2019
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.